

PUBLICATION LE 02 février 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
L'Hotellerie Restauration - version Integrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

J0UE

AVIS

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

VILLE DE BOUC BEL AIR

M. Richard MALLIÉ - Maire

Service Finances et Commande Publique

Place de l'Hôtel de Ville

13320 Bouc Bel Air

Tél : 04 42 94 93 85

SIRET 21130015700016

**W** Correspondre avec l'Acheteur

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Concession de service de la restauration collective de la ville de Bouc Bel Air
Référence	24JE01
Type de marché	Services
Mode	Avis de concession
Code NUTS	FRL04
Lieu principal de prestation	Ville de Bouc Bel Air 13320 Bouc Bel Air
Durée de la concession	à compter du 01/08/24 Jusqu'au 31/07/34
Description	La présente consultation a pour objet la passation un contrat de concession pour l'exploitation du service de la restauration collective de la commune de Bouc Bel Air.
Code CPV principal	55500000 - Services de cantine et service traiteur
Code CPV complémentaire	55510000 - Services de cantine 55523100 - Services de restauration scolaire
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Division en lots : Non
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 18 850 000,00 €
Délégation	
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions d'exécution de la concession : La présente concession pourra être organisée en trois phases : Phase 1 : Exploitation de la cuisine centrale actuelle.

Phase 2 : L'ensemble des prestations est réalisé en repas livrés.

Phase 3 : Exploitation de la nouvelle cuisine centrale.

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

a) Acte de candidature produit par le candidat, la présentation du candidat, l'historique de l'entreprise, l'exposé des motivations du candidat ; b) La présentation de la structure juridique du candidat ; c) Le formulaire DC1, complété, daté et signé ; d) Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle de l'entreprise ; e) Une déclaration sur l'honneur relative aux interdiction de soumissionner ; f) Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou à défaut le numéro unique d'identification de l'entité ; g) Délégation de Pouvoir de signature.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

a) Le chiffre d'affaires annuel global et le résultat net sur les trois derniers exercices clos ainsi que la part correspondant aux prestations objet de la convention de délégation de service public ; b) La répartition du capital social de chaque société membre du Groupement éventuel ; c) Les bilans ou extraits de bilan des sociétés, des trois derniers exercices clos lorsque leur établissement est imposé par la loi ;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

a) Déclaration des moyens en personnel, les structures d'encadrement et en matériel pour cette consultation ; b) Une liste de références pour l'exploitation de services similaires c) L'attestation remise lors de la visite des sites (certificat de visite) ;

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 % : Valeur financière de l'offre

15 % : Valeur technique - La qualité dans l'assiette

10 % : Valeur technique - La qualité du service

10 % : Valeur technique - Les moyens humains

10 % : Valeur technique - Les locaux et matériels

5 % : Valeur technique - La sécurité alimentaire et le suivi

5 % : Valeur technique - La gestion de la phase 2

5 % : Développement durable

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **02/04/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le chiffre d'affaires estimatif du concessionnaire est estimé à 18 850 000,00 € HT € sur les 10 années d'exploitation.

Une visite obligatoire de la cuisine centrale est prévue le 22/02/2024. Pour effectuer la visite de site les candidats prendront rendez-vous, auprès du standard du service scolaire par téléphone au : 04.42.94.93.70.

L'opérateur économique pourra répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint dont le mandataire sera solidaire.

Le cas échéant, en cas de groupement celui-ci sera solidaire au moment de l'attribution.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements.

Aucune indemnité et aucun remboursement ne sera alloué aux candidats au titre des dépenses de déplacement, des frais d'étude et d'élaboration des offres, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Premier trimestre 2034.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Mairie de Bouc Bel Air
Service commande publique
Place de l'Hôtel de Ville
13320 Bouc Bel Air
Tél : 04 42 94 93 85
courrier@aws-france.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, assorti, le cas échéant, d'un référé suspension en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative.

Envoi le 02/02/24 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : L'Hotellerie Restauration